

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Le rôle du Pôle d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux
- ▶ Formations IFRAM pour 2008
- ▶ Le coin des petites annonces
- ▶ SIAGI, un système de garantie à l'accès au crédit
- ▶ L'agenda des événements à ne pas manquer !
- ▶ Le coin des sites Internet utiles

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Publication des CAP reconnus « métiers d'art »*

Un arrêté du 29 juin 2007 a fixé la liste des certificats d'aptitude professionnelle dénommés « métiers d'art ». Cette mesure très attendue conforte l'idée que les formations aux métiers d'art ne sont pas comme les autres. Les CAP relevant des métiers d'art sont donc regroupés selon une même appellation commune, qui se décline ensuite selon l'activité, au même titre que les BAC Pro artisanat et métiers d'art, les Brevets des métiers d'art (BMA) et les Diplômes des métiers d'art (DMA). La détention de l'un de ces diplômes permet notamment d'acquérir, sur demande auprès du président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat concernée, la qualité d'artisan d'art.

▶ *Crédit d'impôt pour soutenir les entreprises métiers d'art*

Lors des Rencontres nationales des métiers d'art, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux Entreprises et au Commerce extérieur a annoncé la prolongation des mesures fiscales en faveur des entreprises métiers d'art. La loi de finances rectificative pour 2007 proroge cette période jusqu'en 2010. Rappelons que les dépenses éligibles pour bénéficier de ce crédit d'impôt concernent la conception et l'innovation (recherche et développement de nouveaux produits, prototypes et échantillons).

▶ *Retour en images sur Les Fèvres 2007*

Organisée pour la première fois dans l'enceinte du Parc de Clères (Seine-Maritime), la 3^{ème} édition du salon européen des métiers d'art des métaux programmée les 26, 27 et 28 octobre 2007 aura connu un vif succès populaire. Plus de 5 500 visiteurs ont en effet franchi la grande grille métallique qui clôt ce lieu majestueux pour découvrir toute la richesse des métiers d'art des



métaux français, mais aussi italien, hongrois, hollandais, slovaque... Les photos de cette manifestation sont en ligne sur le site de l'IFRAM. Pour y accéder, cliquez [ici](#).

Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

Le rôle du Pôle d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Les entreprises artisanales se trouvent la plupart du temps isolées et manquent de moyens pour anticiper et s'adapter aux changements. Il est alors nécessaire de les soutenir dans leurs démarches. Le Pôle national d'Innovation de l'Artisanat des Métaux s'adresse à toutes les entreprises de l'artisanat des métaux, et par conséquent à tous les métiers traditionnels de la forge et de la métallurgie : ferronnerie, coutellerie, dinanderie, maréchalerie, taillanderie, sculpture sur métal, fonderie... Tous ces secteurs d'activités qui ont besoin d'un appui, d'informations, de conseils, de formations susceptibles de favoriser leur développement économique, sont concernés.



Quelles sont ses missions ?

Le Pôle d'Innovation accompagne individuellement les entreprises artisanales dans leur démarche d'innovation. Ce suivi peut concerner des prestations telles que la mise au point d'outillage, la recherche de matériel, la conception de nouveaux produits, le conseil en organisation, la recherche de fournisseurs ou de compétences spécifiques, le dépôt de brevets... S'appuyant sur un réseau de spécialistes et de centres techniques qui s'étoffe au fil de ses missions, le Pôle d'Innovation dispose aujourd'hui des compétences pour satisfaire cette assistance. De plus, le Pôle d'Innovation se doit de diffuser l'information à l'ensemble des professionnels du secteur, et de promouvoir et de valoriser les savoir-faire traditionnels. Parallèlement, l'organisation d'évènements phares contribue également à animer ce secteur en mettant en relation les artisans, leurs commanditaires, leurs fournisseurs et les partenaires institutionnels.

Quelles sont ses moyens d'action ?

Une cellule de veille technologique et réglementaire

Pour mener à bien ses actions, le Pôle d'Innovation réalise un véritable travail de fond, qu'il s'agisse de veille technologique et réglementaire ou de recensement des besoins des entreprises artisanales. Le Pôle d'Innovation dispose d'un centre de documentation spécialisé comprenant plus d'une centaine d'ouvrages qui sont mis à la disposition des professionnels du secteur.

Des supports de communication et des relais de diffusion

Le Pôle d'Innovation édite une revue trimestrielle **Fèvres** et un bulletin électronique mensuel. De plus, son portail www.ifram.fr est un excellent support de communication accessible en tout endroit. Il permet la diffusion des innovations, des actualités, des évènements, d'annuaires de professionnels, de petites annonces, des produits et des savoir-faire par le biais de galeries...

L'organisation d'évènements et de journées techniques

Pour assurer la promotion et la sensibilisation aux métiers d'art des métaux, le Pôle d'Innovation organise un salon européen Les Fèvres permettant la découverte des métiers au grand public. Par ailleurs, le symposium de la forge européenne, véritables journées techniques destinées aux professionnels, permet de rassembler et d'échanger sur des thématiques spécifiques durant près d'une semaine. Enfin, des stages courts de quelques jours ouverts uniquement aux professionnels permettent de découvrir ou de perfectionner un domaine ou une technique particulière pour ajouter une plus-value à leur activité et leurs produits.

Une cellule d'assistance individuelle

Enfin, qu'il s'agisse de résoudre un problème d'approvisionnement ou de répondre à une demande technique, le Pôle d'Innovation est toujours présent et s'efforce de répondre le plus rapidement aux sollicitations émanant des professionnels. Cette cellule d'assistance individuelle peut, le cas échéant, faire appel à son réseau de centres de ressources externes. Cette assistance peut soit se faire à distance, soit nécessiter un accompagnement sur site.

Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES

Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97 - Email : ifram@ifram.fr - www.ifram.fr

Formations IFRAM pour 2008

L'IFRAM propose des formations pour l'année 2008. Il s'agit de stages courts destinés aux professionnels et sur des thématiques bien spécifiques :

- « Le damas, esprit du faire ». Durant ce stage de 3 jours, Jean-Louis Hurlin propose d'accompagner les participants vers la création contemporaine à travers un support : l'acier damassé, et d'en explorer les possibilités formelles. Le stage est consacré, dans un premier temps, à un échange sur la création et la technique du damas, à partir du travail de Jean-Louis Hurlin et d'autres artistes contemporains. Dans un deuxième temps, suivra la réalisation de projets préalablement dessinés par les stagiaires. Il ne s'agit pas d'apprendre une technique, mais plutôt d'explorer et de comprendre grâce à l'échange et la réflexion. Les candidats doivent savoir forger et avoir quelques notions théoriques et pratiques du damas.

1^{ère} session du 31 mars au 2 avril 2008 – Tarif : 820 euros.

2^{nde} session du 20 au 22 octobre 2008 – Tarif : 740 euros.

- « Initiation à la taillanderie : l'ébauche de l'outil ». Ce stage sera dispensé par Bernard Solon. Sur cinq jours, ce stage propose une approche de l'élaboration de l'emmanchement de l'outil. Dernier grand taillandier de France, Bernard Solon souhaite enseigner « le bon geste » et le souci de la finition parfaite. Le stage se décompose en deux parties : les deux premiers jours sont consacrés à la fabrication des outils nécessaires à l'emmanchement : dégorgeoirs, poinçons et étampes ; durant les trois derniers jours ces outils seront employés à l'apprentissage des emmanchements : œil, tête et douille. Les stagiaires pourront repartir avec leurs outils ainsi qu'un cahier de stage complet. Les candidats doivent également savoir forger. Le travail se fera en binôme (alternativement frappeur et forgeron).

Du 12 au 16 mai 2008 – Tarif : 990 euros.

- « Ferronnerie contemporaine, dessin et réalisation ». Cees Rombout, ferronnier hollandais qui a enseigné pendant huit ans à l'Institut San Servolo de Venise, propose d'accompagner les ferronniers vers la création d'ouvrages contemporains. Ce stage a pour objectif de permettre à chaque participant de dessiner puis réaliser des formes contemporaines issues de leur créativité. Ce stage est organisé en 3 sessions identiques de 3 jours. Les candidats doivent savoir forger.

1^{ère} session du 23 au 25 avril 2008 – Tarif : 910 euros.

2^{nde} session du 23 au 25 juin 2008 – Tarif : 910 euros.

3^{ème} session du 6 au 8 octobre 2008 – Tarif : 910 euros.

- « Initiation à la technique du repoussage ». Ce stage, dispensé par Peter Staffen, est une initiation aux techniques de repoussage pour apporter une plus-value aux ouvrages de ferronnerie en réalisant des ornements en repoussé. Cette série de 3 stages complémentaires, consiste tout d'abord à découvrir les gestes de base du repoussage à travers la réalisation d'une pièce. Ensuite, un second stage propose d'approfondir la maîtrise des techniques par la réalisation d'un objet plus complexe. Enfin, pour clore cette série, le dernier volet permet de franchir une étape supplémentaire dans la maîtrise du savoir-faire dans le domaine du repoussage en réalisant une pièce encore plus compliquée.

1^{ère} session du 15 au 17 septembre 2008 – Tarif : 660 euros.

2^{nde} session du 13 au 15 octobre 2008 – Tarif : 660 euros.

3^{ème} session du 1^{er} au 5 décembre 2008 – Tarif : 750 euros.

Concernant ces stages qui se dérouleront près de Rennes, l'effectif varie de 6 à 8 stagiaires. Les places étant limitées, la priorité sera donnée aux premiers inscrits. Pour la préinscription ou pour tout renseignement supplémentaire, contactez l'IFRAM – Tél : 02 35 64 42 30

Le coin des petites annonces

A Rochefort sur Mer (17), société spécialisée en métallerie, serrurerie et ferronnerie d'art, recherche un serrurier-métallier expérimenté avec solides compétences en forge (minimum 5 ans). Pour chantier touristique (reconstitution historique) et offre aux particuliers. Responsabilités et salaire selon votre profil. Contact : MétalNéo - Tél : 05 46 87 43 87 - Email : contact@metalneo.com.

SIAGI, un système de garantie à l'accès au crédit

Créée par les Chambres de métiers, SIAGI est une société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité. En effet, elle favorise l'accès des entreprises artisanales au crédit bancaire pour ses projets. Filiale des Chambres de métiers et de l'artisanat, la SIAGI a ouvert son capital aux principales banques françaises et intervient comme un acteur clé de la garantie du financement des entreprises.



Par ailleurs, en dehors de la garantie financière, SIAGI offre également une palette de services destinés à améliorer le financement de l'entreprise. Que ce soit pour reprendre une activité existante, créer sa propre entreprise, ou encore développer son activité (achat de matériel, besoin en fonds de roulement), SIAGI a mis en place des outils qui permettent à l'entrepreneur de mieux identifier et gérer les difficultés. SIAGI, implantée sur tout le territoire national, se propose de rencontrer l'entrepreneur et de juger de la cohérence de son projet. Au travers de ses 29 agences réparties en France, la SIAGI apporte à ses partenaires une expertise unique, ancrée sur la connaissance des territoires, des pratiques locales. Car chaque projet est différent et nécessite un financement adapté. La SIAGI a choisi le "sur-mesure", une approche concrète, souvent complétée d'une visite sur le terrain. Pour connaître les implantations en régions, vous pouvez consulter le site www.siagi.com.

L'agenda des événements à ne pas manquer !

• Du 04 au 06 mars 2008 : LASYS

Salon professionnel international pour des solutions de système dans l'usinage de matériaux au laser. Nouveau Parc des expositions - Stuttgart (Allemagne). www.messe-stuttgart.de/lasys

• Du 05 au 07 mars 2008 : STIM

Salon des Solutions Techniques Innovantes. Eurexpo à Lyon. www.stim-expo.com

• Du 13 au 16 mars 2008 : METIERAMA, 7^{ème} Festival des métiers et de l'artisanat

Plus de 50 métiers présentés, 50 créations d'artisans sur le thème du futur, 2 expositions sur l'innovation, des ateliers matières, et une journée Innovation avec la présence des Pôles d'Innovation de l'Artisanat. Centre des Congrès d'Epinal. Renseignements : CMA des Vosges – Tél : 03 29 69 55 55 – [METIERAMA](http://www.metierama.com)

• Du 14 au 21 mars 2008 : Semaine nationale de l'artisanat

Le but de cet événement est de présenter la diversité des métiers de l'artisanat et les filières de formations auprès des jeunes et du grand public, et de promouvoir l'emploi et la création-reprise d'entreprises. www.artisanat.fr

• Du 31 mars au 04 avril 2008 : METAV

Salon International de l'industrie de la machine-outil, outils, composants, etc. Parc des Expositions Düsseldorf (Allemagne). www.metav.de

• Du 19 au 20 avril 2008 : 12^{ème} Fête des Arts

L'association "Rues des Arts" organise la 12^{ème} Fête des Arts à Moissac les 19 et 20 avril 2008. A cette occasion les artisans d'art de la région exposent dans les rues pour vous faire découvrir leurs créations. Renseignement : Association "Rues des Arts" - Email : cma-moissac@orange.fr - Tél. : 05.63.32.34.72

Le coin des sites Internet utiles

www.contactalimentaire.com

Ce portail appartient au Laboratoire National d'Essai. Il fournit des informations relatives aux normes et réglementations concernant le contact alimentaire avec divers matériaux. Ce centre de ressources peut être sollicité pour répondre à certaines questions de compatibilité entre traitements de surfaces (patines, colorations...) et usage alimentaire.

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Email : ifram@ifram.fr

